

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT DE COLLECTE DES DONNEES

1. Contexte et justification

Créé en 1993 et opérationnel à partir de 1996, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) compte aujourd'hui vingt-deux Etats membres¹. Au fil des années, la mission d'AFRISTAT qui découle de son objectif s'est développée conformément aux dispositions du traité qui le crée tout en se diversifiant. Ses cinq grands volets bien couverts sont conservés et renforcés. Il s'agit de : (i) l'harmonisation conceptuelle et méthodologique, (ii) l'appui à la production et à la diffusion de l'information statistique, (iii) le renforcement institutionnel, (iv) l'appui aux politiques de développement (contribution à la conception, à la mise en œuvre, au suivi évaluation et à l'évaluation de l'impact des politiques) et (v) la réalisation d'études thématiques.

Grâce à la qualité des appuis techniques à ses Etats membres, AFRISTAT est reconnu aujourd'hui par l'ensemble de ses partenaires comme un centre d'excellence et de référence dans le domaine du renforcement des capacités statistiques en Afrique au Sud du Sahara.

Toutefois, face aux nouveaux défis du monde contemporain, aux exigences de son environnement en perpétuelle mutation, aux nouvelles thématiques en matière statistique dictées par les agendas internationaux et les besoins nationaux, l'Observatoire s'est engagé à déployer des efforts plus accrus en vue de sa modernisation et du renforcement de ses moyens internes de travail en particulier les ressources humaines.

C'est dans cette optique que le Conseil des Ministres d'AFRISTAT en sa 18ème session tenue le 16 avril 2009 à Ouagadougou, avait autorisé la Direction générale à lancer une étude approfondie sur sa restructuration institutionnelle pour tenir compte de son développement actuel et futur. Cette étude a porté aussi bien sur l'évaluation des ressources de l'institution au titre de la période 2016-2025 et sur les propositions de réponses à apporter aux sollicitations sur l'extension des interventions d'AFRISTAT à d'autres Etats et communautés économiques régionales.

Cette étude a été suivie des réflexions stratégiques menées par les Directeurs Généraux des Instituts nationaux de statistique de ses Etats membres à Cotonou en septembre 2012. Les recommandations de ces réflexions stratégiques sur AFRISTAT à l'horizon 2025 ont été adoptées par le Conseil des Ministres tenu à Paris en octobre 2012. L'une de ces recommandations est : « *l'élargissement des domaines d'intervention d'AFRISTAT pour tenir compte des progrès réalisés, des nouvelles thématiques et du renforcement du positionnement de l'Observatoire sur l'échiquier statistique africain* ».

Cette recommandation a été sous-tendue par la conception d'un schéma d'organisation et de fonctionnement d'AFRISTAT pour la période 2016-2025 basé sur : (i) la situation actuelle caractérisée par un effectif insuffisant du personnel administratif et technique (experts) ; (ii) les dysfonctionnements constatés dans la vie de l'observatoire ; (iii) les domaines d'intervention

¹ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo verde, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

retenus .et (iv) les nouveaux besoins apparus suite au développement et aux efforts de modernisation des services de la Direction générale. Le recrutement d'un assistant de collecte des données se situe dans ce cadre.

2. L'assistant de collecte des données

Le poste est ouvert aux candidats des deux sexes ressortissants du Mali, pays du siège.

Sous la responsabilité du Directeur Général d'AFRISTAT, et du chef du Département des Appuis stratégiques et de la Diffusion (DASD), l'assistant de collecte des données est chargé de collecter les données pour l'alimentation régulière des bases de données d'AFRISTAT. Il aura pour tâches :

- de collecter les données conjoncturelles sur l'environnement économique national, régional et international, notamment celles relatives à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), aux matières premières, aux taux de changes et aux indices de prix et de production (IHPC/INHPC/IPC, IPI, IPPA etc.) ;
- de recueillir, auprès des systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays membres, les données structurelles socio-économiques officielles ;
- de collecter les micro-données ainsi que la documentation technique permettant une bonne compréhension et analyse de celles-ci ;
- de rassembler les données spécifiques produites par les Etats membres comme les tableaux de ressources emploi (TRE), les matrices de comptabilité sociales (MCS) etc. ;
- de collecter les textes réglementaires et/ou législatifs dans le domaine statistique ou ayant trait aux statistiques publiés par les Etats membres ;
- de collecter les documents méthodologiques, les publications d'ordre statistique auprès des Etats membres ;
- de collecter les métadonnées, en l'occurrence celles relatives aux données et micro-données ;
- de traiter les données collectées et de notifier les incohérences et incomplétudes au DASD ;
- de procéder à la création des fichiers de chargement des bases de données et ;
- d'effectuer toute autre tâche qui lui sera confiée.

3. Qualifications

Les qualifications requises sont :

- être titulaire d'un diplôme d'adjoint technique de la statistique ou diplôme équivalent ;
- avoir une expérience avérée dans la collecte des données via les sites internet ;
- avoir une bonne maîtrise de traitement des données sous MS-Excel ;
- être animé d'un dynamisme et d'un sens de relation publique ;
- être immédiatement disponible ;
- être à même de travailler sous pression.

Par ailleurs, une expérience dans le chargement des fichiers de données dans des bases de données comme AFRISTAT-DATABASE serait un atout.

4. Lieu du travail et durée du contrat

- Lieu du travail : AFRISTAT, Bamako (Mali) ;

- Nature du contrat : CDI
- Période d'essai de : trois (3) mois
- Date de prise de fonction : le plus tôt possible

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une demande d'emploi précisant le poste adressée au Directeur Général d'AFRISTAT,
- une lettre de motivation de deux (2) pages maximum ;
- les copies certifiées conformes des diplômes ;
- un CV détaillé accompagné des documents justifiant l'expérience professionnelle du candidat ;
- un casier judiciaire de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat médical de visite et contre-visite récent.

NB :

- La présentation des originaux des diplômes est exigée après la sélection définitive du candidat ;
- Les dossiers des candidatures non retenues ne sont pas retournés.

6. Dépôt et date limite de réception des dossiers:

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 30 juin 2019 à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT à l'une des adresses suivantes :

BP : E 1600, BAMAKO,
Niarela, Rue 499, Porte23 (Mali),
Adresse électronique : afristat@afristat.org
Télécopie : +223 20 21 11 40